

Groupe Front National - Région Centre - Val de Loire

Point Presse 13 Novembre 2017

Session Plénière du 16 Novembre 2017

Rapport d'orientations budgétaires.

Pour la 1^{ère} fois le rapport d'orientations a été reporté.

Nous avions été alertés depuis septembre et le Congrès des Régions n'a fait que confirmer nos craintes.

On peut dire qu'il existe un certain consensus des élus locaux pour dénoncer ce coup de force du gouvernement et son choix politique de faire porter l'effort sur les collectivités.

Lors de la dernière session un vœu dans ce sens a été voté à l'unanimité, le nôtre a failli passer avec le soutien de l'UDC si le groupe majoritaire n'était pas revenu sur son abstention.

Mais sur le fond, Marc Gricourt n'a pu qu'approuver nos demandes.

Aujourd'hui c'est Guillaume Peltier qui partage notre analyse, reprenant presque mot pour mot ce que nous disions en septembre.

Mais nous pensons qu'il faut bien expliquer pourquoi nous en sommes arrivés là.

Il faut pour cela bien comprendre la programmation des finances publiques pour la période 201-2022.

Il ressort que l'Etat prévoit de réduire son propre déficit de -3,2% en 2017 à -1,8% en 2022, soit un effort de 1,4%.

Dans le même temps les collectivités locales et les administrations de la sécurité sociale sont appelées à passer de -01% à +1,6%, c'est-à-dire à réduire leur endettement pendant que l'Etat va poursuivre le sien, même si c'est à un rythme moins élevé.

On le voit dès cette année, avec un solde budgétaire estimé à -3,2% pour l'Etat, le chiffre de 2,9% nous ramenant dans les critères de Maastricht n'est obtenu que par un excédent des collectivités et des administrations de la sécurité sociale de 0,3%.

Le solde de l'Etat ne va pas s'améliorer en 2018, il est même possible qu'il se dégrade, il est d'ores et déjà annoncé à -4% en 2019.

L'amélioration n'est prévue qu'en fin de mandature, mais on connaît le scénario puisque et Nicolas Sarközy et François Hollande avaient annoncé, chacun à son tour, un rétablissement des comptes publics en fin de mandat.

Comme quoi M. Macron fait toujours de la vieille politique, avec des vieilles recettes, à tel point que certains analystes doutent déjà des prévisions pour 2018, dans la mesure où le gouvernement a déjà dû lâcher du lest et que finalement la plupart des budgets des ministères vont augmenter.





Groupe Front National - Région Centre - Val de Loire

On constate également, il faut le redire, que la dette des collectivités n'est pas de la même nature que la dette de l'Etat, et qu'elle ne représente qu'une part modeste de la dette publique totale, moins de 10%.

En effet, contrairement à l'Etat, les collectivités n'empruntent pas pour boucler leur budget de fonctionnement, cela leur est strictement interdit, mais exclusivement pour financer les investissements.

Et les efforts qui leur ont été imposés depuis plusieurs années à travers le gel puis la diminution des dotations s'est traduit par une baisse des investissements, pour la simple raison que les dépenses de fonctionnement sont beaucoup plus difficilement compressibles.

Cela est d'autant plus vrai pour les Régions avec les nouveaux transferts de compétence, qui accroissent régulièrement la part du fonctionnement dans le total des dépenses.

La deuxième remarque que nous pouvons faire c'est que ces économies forcées nous semblent contrevenir, au moins dans leur esprit, au principe de libre administration des collectivités locales, pourtant inscrit dans notre constitution.

Nous l'avions rappelé à l'occasion du vœu que j'évoquais tout à l'heure.

Et lorsque Jacqueline Gourault parle devant les maires de « volontarisme » il faut tout de même oser, car nous voyons les mécanismes qui sont mis en place pour contraindre les collectivités, avec des plafonds et des ratios fixés par décret, et la menace d'une mise sous tutelle du Préfet.

Bien sûr, cela ne signifie pas qu'il faille laisser prospérer les déficits publics, à quelque niveau que ce soit.

Mais il convient tout de même de faire un petit rappel sur les causes structurelles du déficit.

Il faut sans cesse rappeler en effet que depuis 1974, aucun budget n'a été à l'équilibre. C'est la conséquence de la loi du 3 janvier 1973, qui interdit à la Banque de France de faire crédit à l'État, disposition renforcée par l'article 104 du Traité de Maastricht.

Il est facile de calculer que la somme des intérêts versés représente la quasi-totalité du stock de dette.

La France est donc condamnée à la dette perpétuelle, car nos créanciers n'ont aucune raison de souhaiter que cela s'arrête un jour, par contre ils veillent à ce que nous restions solvables et nous dictent en conséquence les politiques appliquées par nos gouvernements.

Avec M. Macron, ils peuvent être certains que tout cela sera respecté scrupuleusement. Il vient de la banque et du monde des affaires, il a pour mission de servir leurs intérêts. Si jamais il s'aventurait à sortir du chemin qui lui a été tracé, il ne faudrait pas longtemps pour qu'il soit « fillonisé ».

Et c'est là que nous différons de nos adversaires en faisant preuve de cohérence dans nos critiques et dans nos propositions au niveau national comme au niveau local, alors que les uns et les autres dénoncent les conséquences d'une politique dont ils ont approuvé les principes et qu'ils n'entendent pas remettre en cause.





Groupe Front National - Région Centre - Val de Loire

D'ailleurs ils ont tous appelé à voter Macron en toute connaissance de cause

Concrètement nous voyons que la Région va devoir faire des choix, même si elle repousse l'échéance.

François Bonneau parle de maintien de l'investissement, mais attention, le périmètre change, le part de l'investissement va passer de 37,8% en 2016 à 27,8% en 2021, c'est 10 points de moins.

Et encore pour cela faudra-t-il augmenter le recours à l'emprunt alors que le gouvernement demande au bloc des collectivités locales de réduire leur endettement.

Nous soulignerons enfin les incertitudes qui demeurent, sur le financement du transfert des TET, bien que le président Bonneau aurait reçu la promesse du respect d'un protocole d'accord que nous n'avons pu consulter.

Mais il ne faut pas exclure des recours de la part de régions qui pourraient se considérer comme défavorisées.

Le nouvel épisode a trait à l'apprentissage.

On voit bien que le fossé entre M. Macron et les élus locaux n'est pas près d'être comblé, mais aussi avec les Français qu'il va se creuser.

